

## **PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration**

**Date : 25 Juin 2018**

**Année scolaire : 2017 / 2018**

**Numéro de séance : 4**

**Date de transmission de la convocation aux membres : 12 Juin 2018**

**1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui**

**2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :**  
**(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)**

**Président : M. Éric BOUVERAT, Principal**

**Secrétaire de séance : Mme Aurélie MABILAT, Conseillère principale d'éducation**

**Quorum (13 ou 16) : 13**

**Nombre de présents : 18**

### **Ordre du jour**

✓ **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 24 avril 2018**

#### **I/ Vie pédagogique et éducative**

- **Projet d'établissement**
- **Attribution d'indemnités pour missions particulières**
- **Bilan pédagogique de l'année scolaire 2017-2018 (données partielles)**
- **PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité**
- **Fermeture de l'établissement pendant les congés d'été**
- **Organisation de la rentrée 2018**
- **Structures Rentrée 2018**

#### **II / Fonctionnement général**

- **Ventilation des crédits globalisés**
- **Décisions budgétaires modificatives**
- **Conventions**
- **Projets de voyages**
- **Logements de fonction**

#### **III/ Questions diverses**

#### **ANNEXES :**

**Documents sécurité affichés dans les salles de classe et distribués aux parents**

**PRESENCE au CONSEIL - Séance du 25 Juin 2018**

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>
<b>ADMINISTRATION</b>	Chef d'établissement	BOUVERAT Éric	X						
	Principale adjointe	COCHARD Marielle	X						
	Gestionnaire	GUERILLOT David	X						
	C.P.E.	MABILAT Aurélie	X						
<b>ELUS LOCALS</b>	Collectivité de rattachement	VILLAIN Stéphane		X					
		Mme MARCILLY Sylvie		X					
	Commune siège	LEBAS Régis			X	<sup>8</sup> ANDRE-TOUMIT Françoise	X		
	Personnalité Qualifiée	DREVON Jean-Louis	X						
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnel d'enseignement	LEROY Eric	X						
		GHERDI Siham	X						
		TOURNEUR Alice	X						
		BRILLAUD Yvan	X						
		PARIS Gilles	X						
	Personnel administratif et de service	TRAMBOUZE Olivier	X						
		BOUILLAUD Christine	X						
		OLIVIER Pascal		X					
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	HUREAU Sophie	X						
		BOISSIERE Fabienne	X						
		BOUDET Laëtitia		X					
		SAF Anne	X						
		KHODJA Gaëlle	X						
		BOULDOIRES Nadège		X	X	HONORE Etienne	X		
	Élèves	VIVIEN Mathis		X					
HAQUET Alexandre			X						

Le quorum étant atteint, M. BOUVERAT ouvre la séance à 18h05 et remercie les présents.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Aurélie MABILAT, CPE.

M. BOUVERAT soumet à approbation le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 24 avril 2018, pour lequel aucune observation ou remarque n'est formulée. Le PV est approuvé à l'unanimité. Il présente ensuite l'ordre du jour et propose d'y ajouter le vote des tarifs. Aucune observation ou remarque n'est formulée.

## **I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE**

### **Projet d'établissement**

Monsieur Bouverat indique qu'un délai supplémentaire a été accordé aux établissements pour la rédaction du projet d'établissement 2018-2021. S'il était prêt avant la Toussaint, ce serait le conseil d'administration dans sa composition actuelle qui l'approuverait.

Le projet d'établissement sera en accord avec le projet académique et soumis au vote des membres du conseil d'administration.

### **Attribution d'indemnités pour missions particulières (IMP)**

Cette année, 9 indemnités pour missions particulières ont été attribuées au collège :

- 2 indemnités fléchées pour les professeurs d'EPS (déjà attribuées)
- 2 indemnités fléchées pour les référents à l'usage du numérique (déjà attribuées)
- ¼ indemnité pour la mission de coordination du programme « Devoirs faits » pour Mme Mabilat, CPE (déjà attribuée)
- 1 indemnité pour Mme Lebeau pour la chorale (déjà attribuée)
- ¼ d'IMP pour coordination de cycle 3 aux professeurs principaux de 6<sup>ème</sup> ainsi qu'aux enseignants impliqués dans le conseil écoles-collège
- ¼ d'IMP pour d'autres missions (organiseurs de voyages ou d'échanges linguistiques)
- ½ IMP référent culture pour le professeur documentaliste
- ¼ d'IMP pour Mme Guiberteau pour son implication dans les divers projets culturels (EPI)

Des HSE seront également ventilées par la direction ainsi que les heures pour le dispositif devoirs faits.

**Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **Bilan pédagogique de l'année scolaire 2017/2018 (incomplet à ce jour)**

L'année n'étant pas encore terminée, les données ne sont que partielles.

Mais le bilan est très positif puisque les actions programmées ont été réalisées et certaines même ajoutées.

Ils ont été source de richesse et de diversité pour les élèves, illustrant les 4 parcours éducatifs, mais également une source de motivation et de dynamisme pour l'équipe enseignante.

#### **• Orientation**

Il est précisé que le redoublement n'est pas une décision du Conseil de classe ni un vœu d'orientation.

6 <sup>ème</sup>	• 100 % des élèves passent en 5 <sup>ème</sup>
5 <sup>ème</sup>	• 100 % des élèves passent en 4 <sup>ème</sup>
4 <sup>ème</sup>	• 100 % des élèves passent en 3 <sup>ème</sup> dont 11 candidatures pour une 3 <sup>ème</sup> PEP (6 admis, 1 sur liste supplémentaire, 4 refusés), 1 candidature pour DIMA en lycée professionnel (admis) 1 candidat DIMA en CFA (refusé à cause de l'âge - son dossier sera représenté à la date des 15 ans de l'élève)
3 <sup>ème</sup>	• 70 % des élèves passent en 2 <sup>nde</sup> générale (78 % en 2017) • 24 % passent en 2 <sup>nde</sup> professionnelle (18 % en 2017) • 6 % passent en 1 <sup>ère</sup> année de CAP (3 % en 2017)

Mme COCHARD précise que certains n'iront pas en 3<sup>ème</sup> PEP pour des raisons géographiques.

Les élèves qui n'auraient pas obtenu leur vœu d'orientation seront contactés pour un positionnement sur les places vacantes qui n'annule pas les vœux précédents.

Les décisions d'affectation post 3<sup>ème</sup> seront remises aux élèves à la fin des épreuves du DNB le vendredi 29 juin 2018 à partir de 15h.

Le 10 juillet à 17h, l'affichage des résultats du Brevet sera effectué.

#### **PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité**

Au départ, le PPMS concernait uniquement les risques majeurs. Depuis novembre 2015, il y a un volet attentat-intrusion.

2 exercices « attentat-intrusion » ont été réalisés cette année, le dernier le 22 juin en présence de Mme BOULIC, membre de l'équipe mobile de sécurité académique.

Le prochain exercice PPMS risque majeur aura lieu avec l'école des Sables qui sera accueillie au collège. Le but est de rester confiné dans la durée tout en accueillant une centaine d'élèves en plus. Cela permettra de voir apparaître les difficultés et ainsi pouvoir envisager des solutions.

Pour ce qui est du PPMS attentat-intrusion, le processus actuel est de se cacher. L'étape suivante sera de s'échapper. Pour cela, nous aurons besoin de la collaboration de la gendarmerie, de l'équipe mobile de sécurité du rectorat, etc.

Monsieur DEVRON demande s'il peut participer comme observateur à ces exercices au vu de son expérience. Monsieur BOUVERAT accepte et le remercie.

Distribution aux membres du CA présents des documents sécurité affichés en salles de classe et distribués aux parents.

Monsieur GUERILLOT précise que le conseil départemental a investi dans une meilleure sonorisation du collège.

Monsieur BOUVERAT précise qu'il reste des ajustements de réglage de sonnerie à opérer. Par ailleurs il existe maintenant 3 types de sonnerie différents (quotidienne, évacuation et confinement).

Ce qui est important, c'est aussi de pouvoir joindre les adultes dans les locaux extérieurs (exemple pas de téléphone dans la salle multi-activités, propriété de la commune de Châtelailon-Plage).

Monsieur GUERILLOT précise que la commission sécurité du dojo a préconisé l'installation d'un téléphone.

**Soumis au vote, le PPMS est adopté à l'unanimité.**

#### **Fermeture de l'établissement pendant les congés d'été**

- Fermeture au public pour les congés le vendredi 13 juillet (à 16h30) et réouverture au public le 27 août (à 9h) pour laisser place aux travaux d'été et à la finalisation de la préparation de rentrée.

A propos de la salle multimédia, M. BRILLAUD précise que s'il n'y a pas de modification de la connectique, la lenteur du réseau ne sera pas résolue. Monsieur GUERILLOT indique qu'une réunion se tiendra le lendemain avec des agents du Conseil départemental et que le sujet sera abordé.

#### **Rentrée scolaire**

- Le 20 août : reprise d'activité pour la direction
- Le 23 août : reprise d'activité pour les agents
- Le 27 août : reprise d'activité pour le personnel de vie scolaire
- Le 31 août : reprise d'activité pour les enseignants
- Le 3 septembre : reprise des élèves de 6<sup>ème</sup> et d'ULIS de 8h30 à 16h30 (sans la présence des autres élèves)
- Le 4 septembre : reprise des élèves de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> de 8h30 à 16h30 (sans la présence des 6<sup>ème</sup>)
- Le 5 septembre : Tous les élèves seront présents au collège selon leur emploi du temps
- Concernant les élèves d'ULIS, un accueil individualisé sera organisé sur prise de rendez-vous

Mme KHODJA pose la question des téléphones portables l'année prochaine au vu des déclarations ministérielles.

Monsieur BOUVERAT lui répond qu'aucune circulaire n'est parue. Le règlement intérieur du collège interdit les usages du téléphone portable par les élèves dans l'enceinte du collège, sauf pour un usage pédagogique sous la responsabilité d'un enseignant. Il y a cependant des mésusages comme le harcèlement, mais qui relèvent d'abord de l'éducatif.

• **Effectifs pour la rentrée 2017 / 2018**

Mise à jour effectuée début juin auprès du rectorat.

6 <sup>ème</sup>	159 élèves (19 de plus que prévus) répartis en 6 divisions pour une capacité de 168 élèves
5 <sup>ème</sup>	136 élèves répartis en 5 divisions
4 <sup>ème</sup>	156 élèves répartis en 6 divisions
3 <sup>ème</sup>	147 élèves répartis en 5 divisions pour une capacité de 150 élèves NB : les élèves affectés en PEP qui ne s'y rendraient pas seraient inscrits en 3 <sup>ème</sup> générale au collège
ULIS	7 élèves

Les classes seront donc plus chargées notamment en 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>. M LEROY estime qu'il sera difficile d'absorber les HSA. Il serait préférable d'avoir des heures-poste.

Un autre problème se pose pour l'entrée en 5<sup>ème</sup>. Seuls 14 demandes ont été formulées au lieu de 25 ce qui a un impact sur le groupe d'espagnol qui compte alors 122 élèves qu'il est impossible de répartir sur seulement 4 groupes. Il faut donc constituer un groupe supplémentaire en espagnol. Les moyens seront pris sur le reliquat de d'HSA de la DGH et les heures effectuées, soit par un complément de service rendu au collège, soit par une enseignante du collège.

## **II – FONCTIONNEMENT GENERAL**

### **Ventilation des crédits globalisés**

Pour information, M.GUERILLOT présente la ventilation des crédits globalisés, qui s'élève à 11 100 € :

- Manuels scolaires 9 173,94 €
- Carnets de liaison 952,56 €
- Droits de reproduction 973,50 €

### **Décisions budgétaires modificatives**

Une demande d'un prélèvement sur les fonds de réserve est présentée, soit :  
14 000 € sur le service général, 5 500 € en S.R.H, 1 900 € en OPC.

La proposition a été adoptée à l'unanimité.

### **Convention**

La proposition de continuer les groupements d'achats pour l'alimentaire en 2019, coordonnés par le lycée hôtelier, a été adoptée à l'unanimité.

Une autre convention (du groupement comptable) permettant à l'établissement de régler par carte bancaire des achats par Internet est adoptée à l'unanimité.

### **Projets de voyages**

Voyage pédagogique à PARIS (6 et 7 mai 2019) : délégués élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> avec le collège Fabre d'Eglantine. Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat. 1 nuitée. Participation des familles pour un maximum de 60 euros par élève.

**Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.**

IRLANDE du 5 au 10 mai 2019 (50 élèves de 3<sup>ème</sup>) : la participation financière maximale des familles par enfant a été fixée à 370 euros. Un club sera ouvert en ce sens une fois par semaine le midi. La priorité sera donnée aux élèves qui n'ont jamais bénéficié au cours de leur scolarité d'un voyage avec nuitée.

**Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.**

Mme SAF demande des précisions sur la participation du FSE à ces événements.

M. GUERILLOT indique que la participation est forfaitaire entre 1 000 et 1 200 euros par voyage. Elle doit être validée lors de la prochaine réunion du FSE.

Mme COCHARD précise que le FSE ne fait pas que participer financièrement aux voyages, et qu'il s'implique énormément sur les activités de la pause méridienne par exemple.

M. BRILLAUD indique que le fait de développer un club en appui aux voyages pédagogiques permet de faire évoluer les choses et permettra à un maximum de bénéficier d'un voyage pédagogique à l'étranger au cours de leur scolarité.

Monsieur BOUVERAT, quant à lui, en appelle aux parents pour renforcer l'encadrement d'événements comme la soirée à Beauséjour.

• **Différents tarifs**

Les tarifs de restauration sont fixés par le conseil départemental et validés par le conseil d'administration. Une légère augmentation est à signaler, le département souhaite en effet harmoniser les tarifs des différents collèges.

Forfait demi-pension : 435.40 euros (prix du repas élève demi-pensionnaire : 3,11 euros)

Prix du repas des professeurs : 4,55 euros

Prix du repas ASSEDU, ATT : 3,15 euros

**Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.**

• **Logements de fonction**

Il existe 4 logements de fonction dans l'enceinte de l'établissement. L'un d'entre eux est vacant depuis septembre 2017. M. Le Principal demande l'autorisation aux membres du CA de pouvoir le louer (convention d'occupation précaire jusqu'au 31/07/2019).

**Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.**

### **III – QUESTIONS DIVERSES**

M. GUERILLOT informe que de gros travaux seront engagés pendant l'été concernant les évacuations des toilettes, notamment celles des élèves.

M BOUVERAT informe qu'un conseil de discipline se tiendra le jeudi 5 juillet à 18h.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance,



Aurélie MABILAT

Le Président,



Éric BOUVERAT